Chemins d'accès initial (pistes de transport), c'est-à-dire des chemins d'hiver ou de toute saison reliant un nouvel emplacement de mise en valeur au réseau routier; le gouvernement fédéral contribuera pour jusqu'à 50 p. 100 du coût, mais les principaux usagers devront en assurer l'entretien.

Chemins d'accès aux aéroports publics (terrestre ou lacustre) pour assurer la liaison entre les aéroports et la route la plus rapprochée; l'aménagement et 85 p. 100 des frais d'entretien seront assumés par le gouvernement fédéral.

Construction et amélioration des routes principales dans les provinces de l'Atlantique.—En vertu de ce programme, annoncé en février 1965, le gouvernement fédéral dépensera 30 millions de dollars durant les trois prochaines années, au moyen de crédits spéciaux accordés à l'Office d'expansion économique de la région atlantique*. Ces crédits supplémentaires permettront à l'Office de réaliser le programme d'assistance routière rendu public en 1964, alors qu'on a affecté une somme de 10 millions de dollars provenant du Fonds d'expansion économique de la région atlantique, à la construction urgemment requise de grandes voies de circulation dans la région atlantique. En vertu du nouveau programme, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick disposeront de 9 millions de dollars chacune et l'Île-du-Prince-Édouard, de 3 millions. Le gouvernement fédéral payera jusqu'à 50 p. 100 du coût de l'aménagement de toute voie à grande circulation.

Le programme prévoit également une aide spéciale devant permettre d'entreprendre sous peu la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Jean, à Saint-Jean (N.-B.).

Voirie urbaine.—Les données sur la voirie urbaine proviennent des administrations des municipalités de plus de 1,000 habitants, des administrations des secteurs situés dans les régions métropolitaines de recensement, des zones urbanisées de plus de 1,000 habitants et des municipalités rurales de plus de 15,000 habitants. De brefs détails paraissent au tableau **3**; on trouvera d'autres renseignements dans le rapport annuel du B.F.S. : *Road and Street Mileage and Expenditure* (n° de catalogue 53-201).

3.—Statistique de la voirie urbaine, 1959-1963

Détail		1959	1960	1961	1962	1963
Dépenses totales déclarées[1]	milliers de dollars	**191,950**	**272,388**	**235,533**	**254,053**	**291,407**
Construction neuve	"	93,884	166,324	123,350	129,185	151,027
Reconstruction, réparations, nettoyage, sablage, déneigement, administration, etc.	"	98,066	106,064	112,183	124,868	140,380
Longueur totale	milles	**37,614**	**37,769**	**37,102**	**41,225**	**43,086**
Revêtement dur	"	6,072	6,448	6,281	6,862	6,779
Revêtement souple	"	13,173	13,395	15,214	16,815	19,163
Gravier et autres revêtements	"	15,165	15,012	13,735	15,560	14,892
Terre	"	3,204	2,914	1,872	1,988	2,252

[1] Comprend les dépenses pour trottoirs, sentiers, ponts et bacs.

Section 3.—Véhicules automobiles

Immatriculation des véhicules automobiles.—Le nombre de véhicules automobiles immatriculés augmente chaque année; il a atteint un sommet de 6,382,033 en 1964. Sur ce total, 5,037,861 étaient des voitures particulières, soit une pour 3.8 personnes. Le tableau **4** indique les immatriculations par province, et le tableau **5**, le genre de véhicule dans chaque province.

* Voir chapitre XXIV, section 6.